Concours de scénarios « FACE CAMÉRA »

organisé par Séquences7, l'APARR et le collectif Face Caméra

Séquences7 s'associe à l'**APARR** et au collectif **Face Caméra** pour organiser un concours de scénarios de courts métrages.

Ce concours est ouvert exclusivement aux adhérent(e)s de Séquences7 et de l'APARR. Le scénario lauréat sera réalisé en Bourgogne-Franche-Comté par les membres du collectif Face Caméra et une équipe de la région. Le/la scénariste sera invité(e) sur le tournage par l'APARR.

Déroulement du concours :

- Les scénaristes ont jusqu'au 20 septembre 2019 à 23h59 pour envoyer leur scénario par mail à <u>sequences7@gmail.com</u>
- Un comité de lecture composé de membres de Séquences7, de l'APARR et de Face Caméra désignera jusqu'à 4 finalistes, qui viendront pitcher leur projet en public pendant le festival Fenêtres sur Courts à Dijon le mercredi 20 novembre 2019. En amont de cette séance de pitchs, les finalistes participeront à une séance de préparation au pitch à Dijon le 20 novembre 2019.
- Un jury décernera le prix Face Caméra à l'un des scénarios finalistes et le film sera ensuite réalisé par les membres de Face Caméra, avec la participation de techniciens et acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.
- Le/la scénariste du court métrage sera invité(e) par l'APARR à venir sur le tournage.

En participant à ce concours, les scénaristes s'engagent, en cas de sélection, à se rendre à Dijon pour la session de préparation au pitch et pour la séance de pitchs en public le 20 novembre 2019 à leurs frais et par leurs propres moyens. Le/la scénariste dont le court métrage sera réalisé se verra offrir le trajet entre son domicile et le lieu de tournage afin d'assister à au moins une partie du tournage du film.

Thèmes et contraintes d'écriture :

Toutes les thématiques et tous les genres sont acceptés.

Par contre, pour des questions pratiques de réalisation, les scénarios doivent répondre aux contraintes suivantes :

- Le nombre de jours de tournage ne pourra dépasser trois jours. Cette contrainte concerne la réalisation mais la précision est importante pour l'auteur.
- Le film doit pouvoir être tourné à Dijon Métropole. Dijon Métropole offre des possibilités de tournage diversifiées. Le cœur historique, les communes un peu plus rurales ou un peu plus de types banlieues, des parcs, un lac, un canal, mais aussi les combes et hauteurs

qui peuvent donner l'illusion d'être dans une nature sauvage. Vous trouverez quelques visuels en annexe.

Si l'auteur veut que le lieu soit identifié dans le film, il est impératif que ce soit l'une des communes de Dijon Métropole.

- Il ne peut y avoir que 3 décors au maximum.
- Le film ne doit pas excéder 5 minutes hors générique.
- Le film ne doit pas nécessiter de costumes d'époque ou de costumes futuristes...
- Pas plus de 6 personnages + au maximum 20 silhouettes non-parlantes ou figurants.
- Pas d'effets spéciaux, de cascades, d'engins, d'accessoires ou véhicules trop inhabituels.
- Les comédiennes et comédiens retenus pour le tournage seront principalement choisis parmi l'équipe de Face Caméra. Évidemment d'autres comédiens peuvent être choisis en dehors de ce casting mais l'auteur veillera à porter une attention particulière au type de personnages que les membres de Face Caméra peuvent incarner.

Les photos et CV des comédiens et comédiennes sont en annexe.

Moodboard décors Dijon Métropole













Comédiennes et comédiens Face Caméra

Thierry Museur



Aude Germond



Aurélia Gérand



Christian Waldner



Denis Hubleur



Francesca Sebastiani



Jacques Ville



Philippe Coulon



Philippe Spailier



Lison Goillot

